

DOSSIER DE CANDIDATURE 2023 « EXPOSEZ-VOUS ! »

Contexte de l'exposition dans la médiathèque

*Les candidatures sont réservées aux artistes professionnels ou amateurs et aux associations résidant sur le territoire de la **Métropole Aix-Marseille Provence** ou **du Sud-Luberon**.*

L'objectif est de promouvoir des artistes locaux en dehors de toute démarche commerciale.

*Les œuvres proposées seront exposées dans la **Galerie Francis Blanc de la Médiathèque Les Carmes** durant la période estivale (juin à septembre) pour une durée de 2 à 3 semaines et seront présentées au public aux horaires d'ouverture habituels de l'établissement.*

Ces œuvres devront être uniquement en 2 dimensions (peintures, photographies, collages, dessins, etc.). Les œuvres en 3 dimensions (sculptures, installations...) sont exclues.

En fonction du nombre de candidatures reçues, une sélection sera effectuée.

Contact médiathèque : lescarmes.paysdaix@ampmetropole.fr

Date limite de dépôt du dossier : 24/03/2023

Date de réponse de la médiathèque : Fin avril 2023

Renseignements administratifs de l'exposant

NOM Prénom de l'exposant : _____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

STRUCTURE

Si l'exposant est représenté par une personne morale (association, entreprises...) :

Nom de la structure porteuse : _____

N° de SIRET : _____

Adresse de la structure : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Site internet/ Réseaux sociaux : _____

Projet d'exposition

Titre de l'exposition : _____

- photographies peintures collages dessins
- autres, précisez : _____

Voir p.5 Annexe « Schéma de la Galerie d'exposition »

- Nombres d'œuvres présentées pour l'exposition : _____
- Dimension maximale d'une œuvre : _____
- Poids maximal d'une œuvre (< ... kg) : _____

Description du contenu artistique proposé

- Quel est le sujet de votre exposition en quelques lignes ?

- Comment est né ce projet ?

- Quelle technique est utilisée ?

- Quelles sont vos sources d'inspiration dans votre travail et sur ce projet en particulier ?

- Des idées pour la scénographie de cette exposition dans la Galerie Francis Blanc ?

- Commentaires :

Modalités d'exposition

L'exposant retenu s'engage à :

- Mettre à disposition à titre gratuit les œuvres exposées sans aucune démarche commerciale ;
- Gérer le transport, le montage, et le démontage de l'exposition aux dates et heures convenues avec la médiathèque Les Carmes ;
- Gérer la communication autour de l'évènement (vernissage, visuels, presse.) après validation de la Médiathèque Les Carmes.
- Respecter les conditions définies dans la convention de prêt
- Signer la convention de prêt.

Après avoir sélectionné les exposants, la Médiathèque Les Carmes s'engage avec l'artiste ou l'association retenu(e) à :

- Prêter la Galerie pour la durée de l'exposition ;
- Prêter des cimaises pour la durée de l'exposition ;
- Etablir une convention de prêt avec l'artiste/association retenu (e) définissant précisément les conditions de prêt de cet espace.

Pièces à fournir

- Dossier de candidature complété
- Visuels : 5 œuvres (au format jpeg < 1 Mo chacune) et/ou imprimer en format A4.
- Courte biographie (200 mots au maximum)
- Pour les associations seulement : copie de publication au JO
- Pour les structures (associations, entreprises...) : attestation SIRET.

L'ensemble de ces documents est à envoyer **avant 24 mars 2023**.

par mail à lescarmes.paysdaix@ampmetropole.fr

ou par courrier à :

Médiathèque Les Carmes
79 avenue Maréchal Leclerc
84120 Pertuis

Tout dossier incomplet ou adressé hors délais ne pourra être étudié.

SCHEMA METRE DE LA GALERIE D'EXPOSITION

